ODDO BHF
ASSET MANAGEMENT

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉLECTRIFICATION

Un nouvel impératif géopolitique



DIANE NEUVILLE, CFA
Gérante de portefeuille
ODDO BHF Green Planet
ODDO BHF AM SAS

La sécurité énergétique reposait traditionnellement sur l'accès aux combustibles fossiles : sécurisation des routes d'approvisionnement, gestion des réserves et stabilité des importations. Ce cadre devient rapidement obsolète. L'électricité ne se limite plus au simple transport de l'énergie : elle s'impose désormais comme une infrastructure stratégique, au cœur de la souveraineté économique et de la résilience industrielle.



Les événements géopolitiques récents ont rendu ce basculement explicite. La dépendance de l'Europe au gaz russe, qui dépassait 40 % des importations avant 2022, a mis en lumière à quel point les systèmes énergétiques peuvent restreindre l'autonomie politique. Lorsque les flux ont été brutalement réduits, les conséquences ont été immédiates : chocs de prix, perturbations industrielles et réorganisation coûteuse des chaînes d'approvisionnement. L'enjeu ne se limitait pas à la diversification ; il portait sur la maîtrise.



Dans ce nouvel environnement, l'électrification prend une signification différente. Souvent présentée comme une réponse au changement climatique, son accélération est de plus en plus dictée par des considérations stratégiques. La production locale d'électricité — à partir des renouvelables ou du nucléaire — réduit l'exposition aux chocs externes, à la volatilité des marchés de matières premières et aux tensions géopolitiques. Elle ancre une partie du système énergétique à l'intérieur des frontières nationales.

Cela n'élimine pas le risque ; cela le transforme. L'électricité ne peut être stockée ni redirigée à l'échelle mondiale avec la même flexibilité que le pétrole ou le gaz. Elle repose sur un système étroitement intégré : production, transport, distribution et équilibrage en temps réel. Dès lors, la sécurité énergétique ne se définit plus par l'accès aux ressources, mais par la capacité à construire et exploiter des infrastructures complexes.

Parallèlement, l'ampleur de la demande évolue. La consommation mondiale d'électricité s'accélère à un rythme inédit, et cette croissance ne se limite plus aux économies émergentes. Après plus d'une décennie de stagnation, les économies avancées sont entrées dans une phase d'expansion durable, portée

par les infrastructures numériques, les transports électrifiés, les systèmes de chauffage et la transformation progressive de l'industrie. Il s'agit d'une rupture structurelle, et non d'un simple rebond conjoncturel.

Les implications sont concrètes. L'électricité doit désormais répondre à des usages à la fois plus nombreux et plus exigeants. Les centres de données, par exemple, requièrent une fiabilité quasi parfaite. L'électrification industrielle impose de nouveaux profils de charge. La production renouvelable décentralisée introduit de la variabilité dans des systèmes initialement conçus pour la stabilité. L'ensemble accroît la complexité technique et opérationnelle des systèmes électriques.

C'est là que se situe la véritable contrainte. Alors que les capacités de production augmentent rapidement — sous l'impulsion des renouvelables, qui représentent désormais environ 90 % des nouvelles capacités installées (IRENA, 2024) — les réseaux peinent à suivre le rythme. De nombreux réseaux ont été conçus il y a plusieurs décennies pour un modèle centralisé et vieillissent aujourd'hui sous la pression d'une demande croissante et de flux bidirectionnels. Il en résulte un goulet d'étranglement de plus en plus visible : retards de raccordement, hausse des coûts et tensions accrues sur les chaînes d'approvisionnement en équipements.

L'électrification crée ainsi un paradoxe. Elle renforce la souveraineté de long terme en réduisant la dépendance aux combustibles importés, tout en accroissant la dépendance à des infrastructures capitalistiques, technologiquement complexes et longues à déployer. Le contrôle se déplace de la détention des ressources vers la capacité des systèmes : de l'accès à l'énergie vers la capacité à la gérer.

Pour les investisseurs, ce basculement est déterminant. L'électrification ne doit pas être envisagée comme un pari thématique étroit sur la transition énergétique, mais comme une exposition à des priorités économiques structurelles peu susceptibles d'être remises en cause :

- **indépendance énergétique,**
- **compétitivité industrielle,**
- **stabilité macroéconomique et**
- **résilience face aux chocs externes.**

Ce qui importe n'est pas seulement le lieu de production de l'électricité, mais aussi la manière dont elle est transportée, stabilisée et utilisée. La création de valeur se situe de plus en plus dans les facilitateurs : réseaux, équipements, systèmes de stockage et logiciels qui permettent à l'électricité de fonctionner dans un environnement toujours plus contraint et complexe. Il ne s'agit pas d'investissements discrétionnaires, mais de prérequis.

Une autre caractéristique clé de cette dynamique réside dans sa robustesse face aux fluctuations des politiques publiques. Même si les priorités politiques évoluent, les besoins fondamentaux en infrastructures demeurent. Quelle que soit sa source, l'électricité doit toujours être transportée, transformée et fournie avec un haut niveau de fiabilité. La nature physique de ces contraintes confère au cycle d'investissement une durabilité qui dépasse les inflexions politiques de court terme.

En définitive, l'électrification redéfinit la notion de puissance tant sur le plan économique que géopolitique. Dans un monde fragmenté, la souveraineté ne se mesure plus uniquement à l'accès aux ressources, mais à la capacité à exploiter des systèmes électriques résilients, efficaces et autonomes.

Découvrez ODDO BHF Green Planet.

Le fonds présente notamment un risque de perte en capital.





DISCLAIMER

ODDO BHF AM est la branche de gestion d'actifs du Groupe ODDO BHF. Elle est la marque commune des trois sociétés de gestion juridiquement distinctes ODDO BHF AM SAS (France), ODDO BHF AM GmbH (Allemagne) et ODDO BHF AM Lux (Luxembourg). Ce document, à caractère promotionnel, est établi par ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité exclusive de chaque distributeur ou conseil à l'exception de la Belgique où ce document est exclusivement dédié aux distributeurs et ne peut être diffusé auprès de clients non professionnels. **L'investisseur potentiel doit consulter un conseiller en investissement avant de souscrire dans le fonds. L'investisseur est informé que le fonds présente un risque de perte en capital, mais aussi un certain nombre de risques liés aux instruments/stratégies en portefeuille. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement prendre connaissance du Document d'information clé (DIC) ou du prospectus de l'OPC pour une présentation exacte des risques encourus et de l'ensemble des frais.** La valeur de l'investissement peut évoluer tant à la hausse qu'à la baisse et peut ne pas lui être intégralement restituée. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS ne saurait également être tenue pour responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Les informations sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modifications à tout moment sans avis préalable. Les opinions émises dans ce document correspondent à nos anticipations de marché au moment de la publication du document. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de marché et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle d'ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS. Les valeurs liquidatives affichées sur le présent document le sont à titre indicatif uniquement. Seule la valeur liquidative inscrite sur l'avis d'opéré et les relevés de titres fait foi. La souscription et le rachat des OPC s'effectuent à valeur liquidative inconnue. Un résumé des droits des investisseurs est disponible gratuitement sous forme électronique en anglais sur le site web à l'adresse suivante : https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_non_professionnel/infos_reglementaire
Le fonds peut avoir été autorisé à la distribution dans différents Etats membres de l'UE. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions qu'elle a prises pour la distribution des parts du fonds conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. La politique de traitement des réclamations est disponible sur notre site Internet am.oddo-bhf.com dans la rubrique informations réglementaires. Les réclamations clients peuvent être adressées en premier lieu à la messagerie suivante : service_client@oddo-bhf.com (ou directement au Service de Médiation pour le consommateur: http://mediationconsommateur.be (UNIQUEMENT POUR LA BELGIQUE))
Les DIC et les prospectus sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS sur am.oddo-bhf.com ou auprès des distributeurs autorisés. Le rapport annuel ainsi que le rapport semestriel sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS ou sur le site Internet am.oddo-bhf.com.

ODDO BHF Asset Management SAS (France)
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP 99011.
Constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée au capital social de 21 500 000 euros.
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 340 902 857.
12, boulevard de la Madeleine, 75440 Paris Cedex 09, France - Tél. : 33 (0)1 44 51 85 00.

am.oddo-bhf.com